

Compte-rendu de l'assemblée générale du foyer du lundi 23 juin 2014

Présents :

Mr Missenard, président
Mme Ponsonnet, trésorière
Mme Tomi, proviseur
Mme Guetta, proviseur-adjoint

Bilan financier :

Les finances sont saines (réserve de 28 000 €) et le bilan de l'année 2013-2014 est bénéficiaire (+2849 €).

Les mairies d'Orsay et Villebon ont subventionné le foyer à hauteur de 2357 euros. Il faudrait faire des demandes de subvention auprès des communes de Bures sur Yvette et de Marcoussis (un grand nombre d'élèves viennent de ces communes). Les fonds du foyer ont permis de financer de nombreuses sorties et deux ateliers ou clubs.

Dépôt des chèques et espèces :

Il convient de voir avec la Banque Populaire s'il serait possible de déposer les chèques en joignant directement un fichier Excel pour éviter d'avoir à remplir les bordereaux.

Gestion des adhésions :

Il est projeté de créer un document permettant de récapituler les noms, prénoms et classe des adhérents, ainsi que les sommes versées, numéro de chèque, nom de la banque émettrice, pour faciliter la gestion de l'association, et éditer un reçu fiscal (à voir avec les assistants d'éducation).

Ateliers et clubs :

Il est important de créer de nouveaux clubs, par exemples de sorties théâtrales, de jeu d'échec, de jeux de société, « à fond la physique » (qui devrait voir le jour à la rentrée).

Le foyer se propose de financer ces nouveaux clubs (achat de jeux de société, subvention sur les places de théâtre ...).

Il est donc indispensable de communiquer auprès des professeurs à la rentrée et des élèves d'ici la prochaine AG qui aura lieu fin septembre.

La participation à un atelier ou club est soumise à l'adhésion au foyer. Il conviendra donc de connaître les élèves qui les fréquentent et de vérifier leur adhésion.

Voyages et sorties :

Le foyer se propose d'aider à financer à hauteur de 10 € le voyage de chaque adhérent (où faire figurer ce point ? dans les documents de voyage ?).

Divers :

Il convient de prendre contact avec la société qui gère le distributeur de café des CPGE en vue d'un reversement prévu par contrat, et non effectif à ce jour.

Il est prévu de préparer un document à insérer dans le livret d'accueil des professeurs à la rentrée précisant les modalités de paiement des frais de transport et éventuellement des entrées.

On cherchera à trouver des professeurs et des élèves intéressés pour faire fonctionner les nouveaux clubs.

La commune de la commune de Saclay, sollicitée depuis plusieurs années, ne donne pas de subvention. Il est convenu de les contacter pour en connaître la raison.

Document à insérer dans le livret d'accueil :

Voyages et sorties :

Dans le cadre d'une sortie, le coût des transports est pris en charge intégralement par le FSE s'il se déroule via RER, sur accord du trésorier ou du président pour les autres modalités.

Le foyer peut prendre en charge le prix de l'entrée dans un musée ou une exposition s'il ne dépasse pas un montant de 50 euros pour une division.

Dans ces deux cas, prendre contact avec Mr Missenard ou Mme Ponsonnet en présentant un justificatif.

Le foyer subventionne les voyages à hauteur de 1/30^{ème} du montant total du prix du voyage.

Le foyer subventionne aussi les voyages des adhérents de l'association à hauteur de 10 euros.

Rappel : les sorties de l'enseignement d'histoire des arts, se déroulant dans le cadre du temps scolaire, ne sont pas subventionnées par le foyer mais par les fonds du lycée (s'adresser à Mme l'intendante).

Ateliers et clubs :

Le foyer subventionne plusieurs clubs ou ateliers : l'atelier théâtre, le club danse, le club musique, l'atelier Maths en jeans, l'atelier graff...

N'hésitez pas à contacter Mme Guetta si vous avez envie de créer de nouveaux clubs ou ateliers (sorties théâtre, club d'échec, jeux de société ...).